

Le retour des maladies infectieuses frappe tous les pays

« NOUS SOMMES à la veille d'une crise mondiale en ce qui concerne les maladies infectieuses. Aucun pays n'est à l'abri », estime l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un rapport qu'elle vient de publier. Des progrès ont permis d'éradiquer la variole et d'éliminer presque totalement quelques autres affections. Mais beaucoup de maladies nouvelles ont fait leur apparition au cours des vingt dernières années, comme le sida, la fièvre d'Ebola ou la maladie de la « vache folle ».

De vieux fléaux tels que la tuberculose, la malaria, la fièvre jaune et même la peste font un retour en force. Le phénomène, qui n'épargne pas les pays développés, a pour origines la pauvreté et la modification des modes de vie.

Lire page 21
et nos autres informations pages 9 et 11

■ Le plan 2002 de la gendarmerie

Le plan d'action Gendarmerie 2002 vise, entre autres, à instaurer un véritable service public de sécurité. p. 30

■ L'évacuation d'Hébron approuvée

Le conseil des ministres israéliens et le bureau politique de l'OLP ont approuvé, mercredi, l'accord d'évacuation partielle de la ville d'Hébron par les Israéliens. p. 2

■ Le Mexique paie ses dettes

Le gouvernement mexicain a remboursé, avec trois ans d'avance, le prêt que lui avait accordé Washington en 1995 pour remettre en ordre l'économie du pays. p. 4

■ La culture menacée par Bercy

Le fisc exige que les institutions culturelles sans but lucratif payent l'impôt sur les sociétés. p. 12

■ M. Jospin courtise les « Verts »

Lionel Jospin cherche une alliance avec les écologistes, en leur proposant un « contrat d'orientation ». p. 8

■ Le PSG désespère Paris

La sévère défaite des footballeurs parisiens face à la Juventus a provoqué la colère des supporters. p. 22

Des documents soviétiques confirment que Charles Hernu a travaillé pour l'Est

Les révélations de « L'Express » portent sur les années 50 et 60

HUIT SEMAINES après ses premières informations sur la collaboration qu'aurait entretenue Charles Hernu avec plusieurs services de renseignement du bloc soviétique, entre 1953 et 1963, l'hebdomadaire *L'Express* publie, dans son édition du 16 janvier, une série de documents qui viennent étayer ces accusations. Il s'agit en particulier d'une note du KGB, datée d'avril 1963, qui retrace le recrutement de l'homme politique français par les services roumain, puis soviétique, en détaillant les rémunérations qui lui auraient été versées. La famille de l'ancien ministre de la défense socialiste dément avec force ces nouvelles informations. Dans un entretien accordé au *Monde*, l'historien et journaliste Alexandre Adler estime que les Soviétiques ont pu, après 1981, faire pression sur Charles Hernu, non pour infléchir la politique de défense française, mais pour disposer d'un « magnétophone ouvert ».

Lire page 6



Les entreprises courtisent les capitaux américains

Le PS remettra en cause les fonds de pension

L'ASSEMBLÉE nationale a adopté en deuxième lecture, le mercredi 15 janvier, la proposition de loi de Jean-Pierre Thomas (UDF, Vosges) instituant un régime de fonds de pension pour les salariés. Le texte doit désormais être étudié en seconde lecture au Sénat le jeudi 30 janvier.

Sitôt adopté par 34 voix (UDF, RPR) contre 13 (PC, PS), François Hollande, porte-parole du Parti socialiste, a annoncé que « les socialistes déferont le système de fonds de pension tel qu'il est construit ». Le PS estime que ce nouveau régime d'épargne-retraite menace les retraites par répartition et va créer un système à deux vitesses. « Les fonds de pension, c'est d'abord la confirmation d'un choix stratégique, qui est la privatisation de la Sécurité sociale, a expliqué M. Hollande. C'est un projet pour la Bourse, ce n'est pas un projet pour les retraites ; un projet pour les assurances, pas pour les retraités. »

De leur côté, les entreprises, ne trouvant pas les capitaux néces-

saires à leur développement sur le marché français, se tournent de plus en plus souvent vers les puissants fonds de pension américains. Ils pèsent de plus en plus lourd parmi les investisseurs étrangers en France qui représentent désormais 35 % de la capitalisation de la Bourse de Paris. Ils deviennent ainsi des actionnaires de premier plan chez Elf-Aquitaine, Rhône-Poulenc, Paribas, Schneider, Saint-Gobain, Pechiney et dans bien d'autres entreprises.

Si ces fonds ont, au départ, imposé leur présence dans les entreprises, un nouveau mouvement se dessine : ce sont désormais les dirigeants français qui souhaitent la présence de ces apporteurs de capitaux. Le débat parlementaire et l'activisme des dirigeants d'entreprise montrent que les fonds de pension remplissent deux objectifs différents : assurer un complément aux régimes de retraite par répartition et augmenter les fonds propres des entreprises.

Lire pages 8 et 16

Les « cinglés » de la mer

ENTRE « 40es rugissants » et « 50es hurlants », les rescapés du Vendée Globe, la course autour du monde à la voile, naviguent dans une solitude que les tempêtes rendent effrayante. Christophe de Chenay les a fait parler.

Christophe Auguin a passé le cap Horn en tête, encore pris à la gorge par le fracas des lames de dix à vingt mètres dans les mers du Sud : « C'est comme si l'y avait quelqu'un qui dégouillait une grenade toutes les cinq minutes. On va rentrer cinglés. » Eric Dumont exprime sa « colère après la mer ». Cette page « Enquête » est illustrée par Ti-touan Lamazou, premier vainqueur de la course, en 1989.

Lire page 13

Réunion de routine sur le statut des juifs, à Vichy, en décembre 1940

LA REVUE *Le Banquet* publie, dans sa liaison du deuxième semestre 1996, de larges extraits d'une réunion interministérielle très ordinaire qui a eu lieu le 16 décembre 1940, à 10 heures, à l'hôtel Thermal de Vichy. Deux mois plus tôt, le *Journal Officiel* du régime de Vichy, avait publié la loi portant statut des juifs. L'honorables assemblée de hauts-fonctionnaires et de membres cabinets s'est donc attelée à un travail de routine administrative.

Il s'agissait, ce jour-là, de vérifier la bonne application de la loi de la même manière que l'on réglerait les dysfonctionnements du marché des légumes.

La réunion – décrite par un jeune historien, Marc Olivier Baruch, auteur d'une thèse sur l'administration française entre 1940 et 1944 – est animée par Maurice Lagrange, maître des requêtes au Conseil d'Etat. Elle commence par l'examen des droits à pension des fonctionnaires qui seront écartés de l'administration parce qu'ils sont juifs, puis s'intéresse aux demandes de dérogation prévues

pour ceux qui, dans les domaines littéraire, scientifique et artistique, ont rendu des services exceptionnels à l'Etat français. Faut-il ou non transmettre systématiquement au Conseil d'Etat toutes les demandes de dérogation ? M. Lagrange pense que non : « Il n'y a que cinq ou six cas tout à fait exceptionnels dans toute la France. »

Les hauts-fonctionnaires butent sur la définition du juif, prévue par l'article premier de la loi : « Est regardée comme juif toute personne issue de trois grands-parents de race juive, ou de deux grands-parents de la même race si son conjoint lui-même est juif. » Afin que chacun comprenne bien de quoi il retourne, M. Lagrange a adressé à tous, avant la réunion, une circulaire du garde des sceaux inspirée de la législation allemande. Personne ne l'a reçue. M. Lagrange proteste : « C'est très fâcheux, car ce sont des questions qui nécessitent une application immédiate. »

Il donne donc lecture de ladite circulaire qui propose de tenir compte, en priorité, du critère religieux et du patronyme. M. La-

grange observe qu'il connaît « des gens qui s'appellent Moïse et qui n'ont jamais été juifs ». En fin de réunion sont évoquées les dérogations en faveur des anciens combattants. Faut-il les appliquer à leurs descendants, conjoints et descendants ? Jean Delvové, magistrat en poste au cabinet du garde des sceaux, estime que « les actes de courage de l'intéressé ne peuvent préjuger en rien que les membres de la famille auront les mêmes qualités ». Le contrôleur Migeon, directeur de l'administration de la guerre, souligne les dangers des dérogations : « On pouvait espérer certaines sympathies de la part des juifs, tandis que maintenant, ces sympathies, il ne faut plus y compter. Par conséquent, si vous introduisez des exceptions, vous introduisez des ennemis. »

Selon un bilan dressé au printemps 1942, la première loi de Vichy portant statut des juifs, suivie d'une seconde, a été appliquée à 2 910 fonctionnaires.

Rafaële Rivais

Pollution de l'air, la preuve par l'anticyclone

LES PICS de pollution de l'air sont de retour. Ces derniers jours, les villes de Paris puis de Lyon, Marseille et Le Havre affichent des seuils inquiétants de dioxyde de soufre (SO_2). Cette pollution a surpris la majorité des experts par sa soudaineté et son ampleur. Le dioxyde de soufre est un polluant d'origine industrielle, alimenté aussi par les installations de chauffage au charbon

et au fioul. Tristement célèbre pour leur nocivité dans les années 70, les rejets de SO_2 dans l'atmosphère étaient en baisse très nette depuis une quinzaine d'années.

Un autre polluant, le dioxyde d'azote (NO_2), imputable, lui, à la circulation automobile, a atteint à son tour des records. A Lyon, le niveau trois (400 $\mu\text{g}/\text{m}^3$) a été dépassé

dans la journée du mercredi 15 jan-

vier ; à Paris c'est l'alerte de niveau 2 qui a été déclenchée le même jour avec un pic de 275 microgrammes par mètre cube à la station de l'Argenteuil (Val-d'Oise). Le phénomène, récurrent en été avec la pollution par l'ozone, frappe donc aussi l'hiver, montrant ainsi l'ampleur du problème.

Les fortes chaleurs de l'été s'accompagnent désormais des inévi-

tables bulletins d'Airparif indiquant que les seuils de qualité de l'air sont dépassés. Le phénomène se manifeste maintenant en plein hiver, et Paris n'est plus la seule ville dont on parle. Officiellement, les indicateurs de pollution ont viré au rouge à cause de l'anticyclone qui a installé un froid sec et ensoleillé sur le territoire.

Cet argument météorologique, avancé par la préfecture de police de Paris pour justifier cette situation exceptionnelle, n'est pas convaincant. Ces derniers jours ont effectivement vu un temps sec et froid, des vents très faibles et une forte inversion thermique empêcher les polluants de se dissiper en les bloquant dans les couches inférieures de l'atmosphère. Mais la météo n'est en rien responsable de la présence de ces mêmes polluants.

La pollution est bel et bien là, quelle que soit la météo. Ne faudrait-il pas inverser le raisonnement ? Jusqu'alors, les habitants de Lyon, Paris ou Marseille étaient favorisés par une météo clémente et des vents qui dispersaient les effluves nocifs. L'anticyclone ne fait que révéler une situation alarmante où globalement tous les polluants ont atteint des niveaux inquiétants. Cette vague de pollution se produit à peine quinze jours après la publication de la loi sur l'air au *Journal officiel*.

**Peindre
pour résister**



JEAN-MICHEL ALBÉROLA

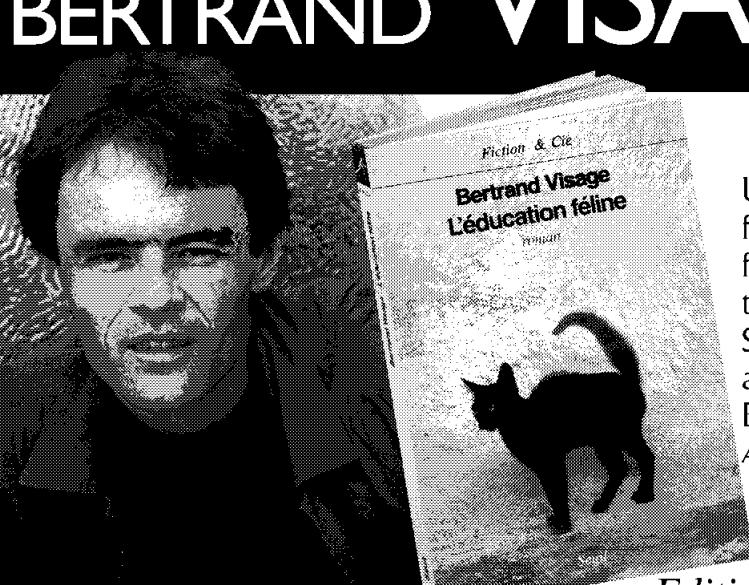
A QUARANTE-TROIS ANS, Jean-Michel Albérola est, parmi les artistes contemporains, celui qui lie le plus étroitement peinture et écriture. Il est l'un des peintres français de sa génération les plus reconnus à l'étranger. Ses œuvres récentes sont présentées en ce moment au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, dans une exposition – qui s'accompagne de cinq livres – dont il nous a expliqué le projet : redonner « le sentiment que l'on est sur terre ».

Lire page 25

BERTRAND VISAGE

Une comédie féline pour mieux faire oublier la tragédie humaine. Sous la patte agile de Bertrand Visage.

André Clavel / L'Express



Editions du Seuil

Sylvia Zappi

Lire la suite page 14

International	2	Aujourd'hui	21
France	6	Agenda	24
Société	9	Abonnements	24
Régions	12	Météorologie	24
Horizons	13	Mots croisés	24
Entreprises	16	Culture	25
Finances/marchés	18	Communication	28
Carnet	20	Radio-Télévision	29